

SAINT-LYS *le Magi'*

Bonnes fêtes de fin d'année





1. Mercredi 21 octobre à midi, de nombreux Saint-Lysiens sont venus rendre hommage à Samuel Paty, enseignant d'histoire-géographie, assassiné par un terroriste, le vendredi 16 octobre à Conflans-Sainte-Honorine.



2. En raison de la pandémie, c'est avec un public restreint que se sont déroulées les cérémonies du 11 novembre. Après les dépôts de gerbes procédés par les anciens combattants puis par des élus du conseil municipal, M. le maire a lu le message du ministre délégué auprès de la ministre des armées chargée de la mémoire et des anciens combattants.

Malgré les conditions particulières, il est essentiel de maintenir ce devoir de mémoire, le contexte actuel nous rappelant l'importance des valeurs que nous défendons.



3. Cette année encore, et plus que jamais en cette période si particulière, les agents des Services techniques de la commune ont eu à cœur d'apporter du rêve aux petits et grands pour ces fêtes de fin d'année. Dans l'atelier des espaces verts, on a dessiné, imaginé et fabriqué un traîneau, des rennes, des lutins, un père Noël... afin de réaliser un décor qui a été installé sur la place de la Liberté.

Les Services techniques ont également mis en place les illuminations qui donnent à la ville un air de fête.

2020, UNE ANNÉE SI PARTICULIÈRE...

Nous nous préparons doucement aux fêtes de fin d'année qui vont revêtir un éclat spécial. Spécial car cette pandémie vient perturber notre quotidien, nos retrouvailles familiales. Toutes les générations sont touchées. Des jeunes aux moins jeunes, chacun aura son mot à dire, son anecdote à partager. Restons optimistes, regardons ensemble vers demain : les travaux suivent leur cours avec la déviation, l'aménagement urbain de la commune. Les projets se structurent portés par une équipe municipale engagée et volontaire, soutenue par des services impliqués dans le but de délivrer un service public toujours plus de qualité, mobilisés plus que jamais à votre service.

Une action inédite a été menée pour aider les commerces de proximité. Au-delà d'un simple soutien contextuel, il s'agit politiquement de soutenir celles et ceux qui font vivre notre cœur de bastide au quotidien. Ce soutien-là, qui doit être pérenne dans l'après Covid, représente tout le sens de l'engagement de l'équipe municipale au service de notre ville et de ses habitants. Plus qu'un outil, c'est un état d'esprit qui s'exprime par cette

volonté commune de se coordonner pour surmonter les aléas économiques et sociaux.

Le projet de maison des services publics est lancé. L'objectif, là encore, est de renforcer le service de proximité pour répondre au mieux à vos besoins.

Malgré les difficultés d'organisation, nos associations maintiennent le lien avec leurs adhérents, prêtes à relancer leurs activités dès que ce sera possible.

Nous le constatons tous les jours, c'est grâce à l'énergie de chacun et nos actions de solidarité que nous maintiendrons ce lien social caractéristique de notre commune.

Avec mon équipe, je vous souhaite à tous de très bonnes fêtes qui, malgré un format réduit, vous offriront l'occasion de partager ces bons moments de la vie.



Serge Deuilhé,
Maire de Saint-Lys



Saint-Lys le Mag'
Magazine d'informations de la ville de Saint-Lys
1 place Nationale - CS 60027
31470 Saint-Lys
Tél. : 05 62 14 71 71

Directeur de publication : Serge Deuilhé
Responsable de la publication : Catherine Louit
Rédaction : Élus, service communication, Pôle Culturel, CCAS
Conception et réalisation : Service communication

Photos : Les élus, service communication, agences Adobe Stock, Fotolia et Shutterstock
Impression : imprimerie Delort.
Tirage : 4 500 exemplaires
Date du dépôt légal : à parution
La reproduction, même partielle, de tout document publié dans ce journal est interdite sans autorisation.

Informez-vous aussi sur
www.saint-lys.fr et Facebook SaintLysOfficiel



QUE DEVIENNENT LES PLANTES DES MASSIFS ?

Plusieurs centaines de plantes ornent, chaque année, les massifs de la ville. Qu'en font les jardiniers quand les fleurs sont fanées ?

Alors que les massifs de la commune ont revêtu leurs couleurs d'hiver, sans doute vous êtes-vous posé cette question en observant les jardiniers à la tâche. Mais que fait-on des plantes qu'on arrache ?

Les plantes annuelles, dont le cycle de vie ne dure qu'une année, sont toutes enlevées. Elles sont ensuite transportées à la déchetterie pour finir en compost.

Les plantes vivaces, quant à elles, restent sur place durant plusieurs années dans les différents massifs. Une partie est retirée et stockée dans les ateliers des Services techniques. Elles resserviront la saison prochaine, mais pour varier les plaisirs, elles ne seront pas forcément replantées au même endroit. Certaines seront multipliées afin de réaliser des économies.

NOUVELLES ACTIVITÉS

► ENTREPRISE DE NETTOYAGE



Laurent OLEFF, qui est à l'initiative de ce projet, nous explique quel est le domaine de compétences de son entreprise:

«Mon entreprise à échelle humaine propose différentes

prestations à un tarif très accessible :

J'interviens chez les particuliers, mais aussi pour les professionnels.

Je fais le ménage dans des maisons ou appartements pour des particuliers (retraités, personnes en situation de handicap, personnes actives,). Cela peut être un entretien courant d'une ou deux heures par semaines, ou simplement une intervention à titre ponctuel ou occasionnel. Ou bien un nettoyage beaucoup plus intense, du sol au plafond.

Je propose également du nettoyage pour les bureaux, commerces, sociétés, entreprises,

Je mets une attention particulière à la désinfection de maisons ou locaux compte tenu de la situation sanitaire particulière que nous connaissons depuis plusieurs mois déjà. La prévention et la gestion des risques infectieux étaient essentiels dans mon ancien métier. D'où la maîtrise de ces gestes et techniques lors de mes interventions, au quotidien. Je travaille avec du matériel haut de gamme et des consommables de qualité professionnelle.

Je privilégie dans le cadre de mon travail le relationnel et le côté humain car ils sont le ciment d'un partenariat professionnel réussi, ainsi qu'un travail de qualité constant dans le temps. N'hésitez pas à me contacter pour un devis gratuit.

Prenez soin de vous et de vos proches».

Voilà donc une entreprise qui fera parler d'elle sur la commune et ses alentours.

Voici ses coordonnées :

Mr. OLEFF Laurent (06.27.82.10.21).



► INFIRMIÈRES

Infirmières libérales à domicile du Lundi au Dimanche sur RDV.

Me Conso Emeline 07 71 89 76 81

Me Cavailles Marie 07 71 88 55 48

► PAYSAGISTE

Société DERSERVICES, Rabaud David paysagiste propose ses services dans l'entretien des espaces verts (taille de haies, tonte, débroussaillage, désherbage).

Expérience significative dans le domaine depuis plusieurs années. N'hésitez pas à le contacter au 07.64.36.23.58 ou par mail drservices3000@gmail.com pour plus d'informations.

UN SECOND COLLÈGE À SAINT-LYS ?

Dans le cadre de son programme prévisionnel d'investissement dans les collèges pour la période 2025-2027, le Conseil départemental de la Haute-Garonne a décidé de construire un nouveau collège sur le secteur Saint-Lys/Fontenilles/Plaisance-du-Touch.



Le dynamisme démographique de notre département impacte fortement les besoins de places dans les collèges. Ainsi, les effectifs dans les collèges de la Haute-Garonne auront augmenté de 10 000 élèves entre 2015 et 2024, soit une hausse de 20%.

Ce nouvel équipement sera destiné à délester les établissements de Fonsorbes, Fontenilles, La Salvetat-Saint-Gilles, Plaisance-du-Touch et Saint-Lys, compte tenu de la forte pression démographique sur cette zone géographique.

SAINT-LYS FAIT ACTE DE CANDIDATURE

Réunis lors du Conseil municipal du 30 septembre dernier, les conseillers municipaux ont décidé, à l'unanimité, que la commune de Saint-Lys se porterait candidate à l'accueil de cet établissement scolaire sur son territoire. Par la même, la commune s'est également engagée à mettre gratuitement à disposition du Conseil départemental un terrain viabilisé et à réaliser à proximité un gymnase et ses équipements sportifs et aires de grands-jeux.

Ce projet fait écho à la volonté de création d'un nouveau complexe sportif pour la ville de Saint-Lys déjà engagé dans le contrat Bourgs Centres et dans la révision des documents d'urbanisme et pourrait s'articuler avec les projets de maillage des circulations piétons-cycles en cours notamment dans le schéma directeur intercommunal.

Des subventions du Conseil départemental seront sollicitées afin de participer au financement de ces équipements sportifs et d'alléger l'investissement communal.

Si la voirie, les accès piétonniers et pistes cyclables devant desservir le collège sont de la responsabilité de la commune, le Conseil départemental prend à sa charge la construction de l'ensemble des bâtiments (collège, bâtiments administratifs d'enseignements et annexes, service de restauration,

logements de fonction) et l'aménagement des parkings nécessaires au fonctionnement du collège.

PRÉSENTATION DES PROJETS

À l'issue de l'appel à candidature, le conseil départemental organisera un temps d'échange avec les communes candidates pour qu'elles puissent présenter leur projet et faire valoir leurs atouts.

L'accueil de cet établissement scolaire permettrait d'accompagner l'évolution démographique de la commune et de soutenir les efforts déjà engagés pour mettre en place les équipements publics nécessaires aux Saint-Lysiens dans les prochaines années.

COLLÈGES : UNE PRÉ-ROGATIVE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Depuis la loi de décentralisation, les collectivités locales participent au fonctionnement de l'Éducation nationale : les communes sont en charge des écoles, les départements des collèges et les régions des lycées. En Haute-Garonne, le Conseil départemental gère 96 collèges publics.

Pour faire face à la croissance démographique, près de 8 000 nouveaux collégiens étant attendus dans les prochaines années, le Département a lancé un plan d'investissements de 320 millions d'euros. Entre 2015 et 2027, 23 nouveaux collèges auront été construits, 4 auront été reconstruits et 5 auront bénéficié de travaux d'extension.

OUVERTURE DE DEUX CENTRES DE DÉPISTAGE ET DE CONSULTATION COVID-19

Les communes de Saint-Lys et Rieumes, en partenariat avec les professionnels de santé, ont décidé de collaborer dans la lutte contre le Covid-19.

Dès le lundi 9 novembre, les deux communes ont mis en place deux centres de dépistage et de consultation Covid-19 sur leurs territoires respectifs.*



Saint-Lys et Rieumes ont décidé de collaborer dans la lutte contre le Covid-19

Ces centres assurent à la fois des consultations médicales et des prélèvements de dépistage / diagnostic (échantillons analysés suivant la méthode PCR). Ils ont reçu l'homologation de l'Agence Régionale de Santé Occitanie.

À SAINT-LYS

Le centre de Saint-Lys est installé dans la salle communale du Moulin de la Jalousie, rue Alain Colas. Les consultations sont assurées par deux médecins de Sainte-Foy-de-Peyrolières, les docteurs Thomas Giordano et Maxence Louis, les mardis et jeudis de 14h00 à 18h00, sur rendez-vous. En cas de symptômes de Covid-19 (toux, fièvre, gêne respiratoire, céphalée, diarrhée, syndrome grippal), appelez votre médecin traitant, ou à défaut un médecin du secteur, qui est le seul à pouvoir vous adresser en

rendez-vous à cette consultation dédiée.

Dans le même lieu, le fonctionnement du centre de prélèvement PCR est assuré par le laboratoire Saint-Lysien de biologie médicale CBM, Sandrine Kermabon et ses consœurs, infirmières à Saint-Lys et Fonsorbes.

Il est ouvert les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00 et les mardis de 10h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00 et accueille les patients uniquement sur rendez-vous auprès de Mme Faure, infirmière à Saint-Lys, au 06-30-59-99-80.

À RIEUMES

Le centre de dépistage et de consultation Covid-19 de Rieumes est, quant à lui, situé dans la salle du Pigeonnier, au 380 rue du Pigeonnier. Une équipe de soignants comprenant médecins et

infirmières libérales vous reçoivent les lundis, mercredis et vendredis après-midi sur rendez-vous, via votre médecin traitant. Des tests PCR peuvent également être réalisés sur place, si le médecin le juge utile.

PROCÉDURE À SUIVRE

Une fois que vous aurez obtenu votre rendez-vous, présentez-vous au centre de dépistage et de consultation muni d'une pièce d'identité, de votre carte vitale.

N'oubliez pas de porter un masque et d'avoir avec vous une attestation de déplacement dérogatoire suivant les consignes préfectorales.

Rappelons qu'il est possible de se faire dépister avec ou sans ordonnance, pour toute personne de plus de 15 ans avec une prise en charge par l'assurance maladie.

Les mairies de Saint-Lys et Rieumes apportent un soutien matériel et logistique à ce dispositif. Cette coopération intercommunale doit permettre de proposer une offre de soins de proximité, de faciliter le dépistage des cas de Covid-19 en réduisant notamment les délais d'attente et de désengorger les cabinets médicaux et les laboratoires.

** Face au nombre peu important de patients, les consultations sont suspendues depuis le 14 décembre. Elles seront réactivées si la situation sanitaire l'exige.*



Monsieur le maire remet à Madame BESSET, directrice du groupe scolaire Éric TABARLY les masques qui seront distribués aux élèves, en présence de deux représentantes de l'association des parents d'élèves et de Monsieur PLANCHON, premier adjoint chargé de l'éducation.

DISTRIBUTION DE MASQUES DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES

La municipalité de Saint-Lys, en collaboration avec le corps enseignant, a organisé, mardi 24 novembre, la distribution de 1400 masques de taille enfant pour les élèves des écoles élémentaires de la commune. (2 masques par élève) Il s'agit de masques en tissu, lavables, confectionnés par une entreprise locale située à Fonsorbes. Même si le masque peut être considéré comme une fourniture scolaire et, qu'à ce titre, il doit être

fourni par les parents, les élus ont décidé de remettre gratuitement deux masques par enfant afin d'aider chaque famille à faire face à la crise.

Serge DEUILHE, maire de Saint-Lys tient à remercier tous ceux qui se sont mobilisés afin que cette opération se déroule avec succès dans les plus brefs délais : enseignants, représentants des parents d'élèves, élus et employés communaux.

COVID-19 : POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



CRISE SANITAIRE : OÙ TROUVER LES INFORMATIONS ?

Depuis le début de la crise de la Covid-19, la commune de Saint-Lys se mobilise pour vous accompagner. Dans le contexte sanitaire actuel de nombreuses informations et mesures de prévention sont publiées quotidiennement.

Retrouvez les informations essentielles sur le Facebook et le site internet de la commune. Outre les liens directs avec les sites officiels du Gouvernement, de la Préfecture et de l'Agence Régionale de Santé, vous pouvez également consulter les mesures spécifiques prises par la commune de Saint-Lys : <https://saint-lys.fr/re-confinement-qui-quand-comment/>

LE PROJET DE MAISON DES SERVICES PUBLICS EST LANCÉ

La ville de Saint-Lys a lancé un projet de « maison des services publics » pour faciliter le quotidien de la population. Ce projet s'inscrit dans une démarche volontariste de proposer pour Saint-Lys et son territoire, un nouveau lieu de proximité.

En effet, le but est de rapprocher efficacement administrés et administrations dans une volonté commune partagée par les opérateurs, les associations, les collectivités locales et l'Etat.

Cette maison aura pour objectifs

d'offrir à la population :

- Une plus grande accessibilité des services publics avec des accueils physiques ou téléphoniques polyvalents ;
- Une plus grande simplicité des démarches administratives avec le regroupement en un même lieu des services de l'État, des opérateurs et des collectivités territoriales (santé, retraite, emploi, papiers d'identité, permis de conduire, carte grise, impôts) ;
- Une qualité de service renforcée avec des agents polyvalents et un panier homogène de services.

Le projet s'organise avec des réunions de travail pour la constitution du bouquet de services, la définition des besoins humains et matériels et le lieu d'implantation. La DGFIP à travers son implantation communale (article ci-dessous), s'est déjà portée volontaire afin d'intégrer cette maison des services publics.

La ville et les élus de Saint-Lys travaillent pour que cette nouvelle structure puisse ouvrir à la fin du premier semestre 2021, dans une première configuration.

DES SERVICES QUI ÉVOLUENT POUR RÉPONDRE AU MIEUX AUX BESOINS.

Lors du dernier conseil municipal a été voté la modification de l'organigramme de la mairie ainsi que la création de postes. L'organigramme qui est le schéma des relations hiérarchiques et fonctionnelles d'une organisation est voué à changer et doit être mis à jour régulièrement.

Ces dernières années, la collectivité a connu une transformation profonde, constante et essentielle pour permettre aujourd'hui à nos services de passer à une nouvelle étape majeure indispensable à l'évolution de notre organisation. La collectivité doit aussi se doter d'une organisation adaptée aux enjeux d'une commune de plus de 10 000 habitants bientôt.

En effet, le rôle des communes se voit à ce jour bouleversé par les réformes nationales et territoriales et par le contexte financier de plus en plus contraint.

Il s'avère donc indispensable pour la collectivité de pouvoir s'adapter.



Nouvel organisation et création de postes à la mairie

Ainsi, l'organisation des services de la collectivité a été entièrement repensée dans une première phase. Ce projet, axé sur le partage des valeurs, sur la transversalité, sur la qualité du service rendu, ambitionne de travailler sur des axes particulièrement forts tels que la performance, l'évaluation des politiques publiques tout en optimisant les ressources via une mutualisation des moyens.

Le principe retenu est celui de la structuration des services au sein de pôles de compétences afin de

rechercher une plus grande cohérence et une meilleure complémentarité.

Cette réflexion peut déboucher sur des changements de périmètre d'intervention de l'action publique provoquant, dans certains cas, des réorganisations ou restructurations de services, processus de transformation des organisations. Des recrutements sur des postes existants mais également des créations de fonctions ont donc été votés.

LA DGFIP BIENTÔT PRÉSENTE EN MAIRIE

A partir du 5 janvier 2021, la Direction Générale des Finances Publiques sera présente le mardi toute la journée (8H30 -12H00 / 14H00 – 16H30) en mairie principalement sur rendez-vous (conformément aux protocoles suivis en lien avec la crise sanitaire).

Ces permanences sont ouvertes pour vous informer et vous accompagner dans les démarches simples comme la création de votre compte fiscal ou la gestion de vos impôts en ligne, les questions sur le prélèvement à la source, la souscription d'une première déclaration ou encore les problèmes de paiement (impôt sur le revenu, taxe d'habitation ou foncière).

Ces permanences vous éviteront un déplacement aux services fiscaux de Muret et viennent en complément de l'accueil de la Trésorerie de Saint-Lys pour le paiement de vos impôts.

Vous pouvez prendre rendez-vous sur le site impots.gouv.fr, directement via votre compte ou en passant par la rubrique «contact» (il vous faudra préciser vos adresse et numéro de téléphone). L'accueil de la Mairie pourra vous aider à prendre ce rendez-vous.



INDEMNITÉS DES ÉLUS 2020

Les indemnités de fonction des membres du conseil municipal sont fixées par le conseil municipal. Ces indemnités visent à compenser les frais que les élus engagent au service de leurs concitoyens.

Pour les maires, le taux de l'indemnité de fonction ne peut être inférieur au taux maximal. Une délibération du conseil municipal peut venir marquer la volonté du maire de percevoir un montant inférieur à celui prévu par la loi. C'est ce qui a été proposé par le maire de St Lys

et voté en conseil municipal.

De même, les élus communautaires peuvent bénéficier d'indemnités

de fonction qui viennent compenser les dépenses qui résultent de l'exercice de leur charge publique.

	Indemnité COMMUNE (en net)	Indemnité majoration ex chef lieu canton (en net)	Indemnité MURETAIN AGGLO (en net)	Indemnité SIECT (en Net)
Maire	1345,73 €	201,86 €	1356,37 €	
Adjoint	479,42 € x 8	71,91 € x 8	70,65 € x 1	
Conseillers délégués	215,32 € x 11		134,57 € x 1	401,92 € x 1
Conseillers			70,65 € x 1	

Ci-dessus les indemnités perçues par les élus de Saint-Lys.

UN NOUVEL ESPACE VERT AMÉNAGÉ EN VILLE

À l'angle des avenues Pierre de Coubertin et du 19 mars 1962, à proximité du stade de rugby et du groupe scolaire Florence Arthaud, les agents des Services techniques de la commune viennent d'aménager un nouvel espace de détente.

Il aura fallu environ 2 mois pour transformer le site en un lieu accueillant. Quatre arbres ont été plantés (*Liriodendron tulpifera*, *Magnolia*, *Sophora japonica pendula*, *Lagerstroemia*) pour amener à terme de l'ombre. Les massifs sont constitués d'Agapanthes, de Sauges, de *Potentilla fructicosa* et de *Kniphophia*. Des plantes choisies pour leur esthétique mais également pour leur résistance à la sécheresse. Toujours dans un souci d'économiser l'eau, un système d'arrosage intégré a été mis en place et l'ensemble des parterres ont été paillés. Deux bancs et deux corbeilles ont été installés.



Ce nouvel espace vert a été entièrement réalisé par les Services techniques de la commune



QUATORZE LOGEMENTS RUE DU 11 NOVEMBRE 1918

Le groupe HLM des Chalets a débuté la construction d'un bâtiment collectif de 3 étages au 42 rue du 11 novembre 1918.

Il sera composé de 14 logements (7 T2 et 7 T3). La fin des travaux est prévue pour le mois d'avril 2021.

Une réunion d'information à destination des riverains a eu lieu en septembre afin de présenter l'opération.

Pour une information plus détaillée, consultez le site internet de la commune : <https://saint-lys.fr/chantier-les-chalets/>



TRAVAUX PARKING DU 12 JUIN 1944

D'importants travaux d'assainissement ont eu lieu en novembre dernier sur la partie basse du parking du 12 juin 1944, situé à proximité de la médiathèque.

En février, le passage d'une caméra avait permis de constater l'état dégradé des réseaux.

Le réseau unitaire a été abandonné pour laisser place à deux nouveaux réseaux séparés : l'un pour les eaux usées et l'autre pour les eaux de pluie. Les raccordements existants provenant de la médiathèque et de la maison des associations ont été repris et de nouvelles boîtes de raccordement ont été créées en prévision de futurs travaux concernant la maison des associations.

À l'occasion de ce chantier, qui a nécessité de creuser de profondes tranchées et de retirer la couche de goudron du parking, un trottoir reliant le square à L'Escalys à été créé le long du bâtiment. L'enrobé du parking a également été entièrement refait, ainsi que le revêtement du sol des allées du square (stabilisé à base de sable).



NOUVEAU LOTISSEMENT RUE DU 19 MARS 1962

Des travaux d'aménagement d'un nouveau lotissement ont commencé rue du 19 mars 1962, à l'angle des routes de Lamasquière et de la Souliguières.

Douze lots à construire seront proposés à la vente. Vous pouvez consulter le plan de masse sur le site internet de la commune : <https://saint-lys.fr/ouverture-dun-chantier-de-construction-dun-lotissement/>



IMPASSES DIQUIÈRES ET BOUTET

Les travaux de voirie impasses Diquières et Boutet viennent de s'achever avec le goudronnage de la chaussée.

Ce chantier avait démarré, avant la première période de confinement par l'enfouissement des réseaux aériens de téléphone et d'électricité.

L'éclairage public avait également été rénové, avec la dépose des anciens candélabres et la mise en place de 14 nouveaux luminaires à LED, avec abaissement automatique de la luminosité entre 22h et 5h dans un souci d'économie d'énergie. Pour rappel, le Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch avait également procédé au renforcement du réseau d'eau potable et à l'installation d'un poteau incendie.



COLUMBARIUM DU CIMETIÈRE DE LA MOUTONNE

Les Services techniques de la commune viennent d'achever les travaux de réaménagement du columbarium situé cimetière de la Moutonne. Deux nouveaux modules ont été installés et l'espace paysagé a été entièrement revu.

Lieu de recueillement et de mémoire pour les familles, le columbarium permet d'accueillir et de conserver les urnes contenant les cendres des personnes crématisées.



TRAVAUX ROUTIERS

Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne a procédé, début septembre, à des travaux de rénovation de la couche de roulement sur les routes du Caboussé et de Cambernard (RD 37) et sur la route de Saiguède (RD 12).



Route du Caboussé



Route de Saiguède

DÉVIATION DE SAINT-LYS

Les travaux de la RD 37, section 4 (entre Saint-Lys et Fontenilles) réalisés par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne sont terminés. Les conditions normales de circulations ont été rétablies le 23 octobre 2020. Le recalibrage de ce réseau a permis d'améliorer la chaussée et ses abords.

Quant à la section 6 du projet routier qui concerne la nouvelle route bidirectionnelle de 1.3 km de long entre la RD 632 (route de Toulouse) et la RD 12 (route de Muret) elle sera ouverte à la circulation courant du mois de janvier.

Le Conseil départemental finance entièrement les travaux des sections 4 (pour 1,3 M€) et 6 (pour 5,4M€) pour un montant total de 6.7 M€, et en assure la maîtrise d'œuvre.



Déviation de Saint-Lys (section 6) vue du côté de la route de Muret



Déviation de Saint-Lys (section 6) vue du côté de la route de Toulouse



La section entre Saint-Lys et Fontenilles a été ouverte le 23 octobre 2020



ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

En 2017, le Muretain Agglo avait lancé une vaste étude thermographique de l'ensemble des communes de l'agglomération, dont Saint-Lys.

L'objectif était de donner à l'instant T une photographie thermique du territoire afin de permettre aux particuliers, entreprises, copropriétés et collectivités de visualiser les déperditions de chaleur de leur bâtiment ou habitation.

Si vous souhaitez accéder à la photographie thermique de votre habitation, vous devez prendre rendez-vous à l'Espace Info Energie à «La Turbine» - 22 rue de Louge à Muret (téléphone : 05 34 46 61 00).

Un professionnel de la rénovation thermique, agent du Muretain Agglo, vous présentera gratuitement les résultats de l'étude et pourra également vous conseiller sur la réalisation de travaux énergétiques, et les aides dont vous pouvez bénéficier.

MÉMO-TRI : TRIONS SANS NOUS TROMPER !

ORDURES MÉNAGÈRES

LES RESTES DE REPAS



POLYSTYRÈNE ET VAISSELLE CASSÉE



EMBALLAGES SOUILLÉS OU NON VIDÉS



COUCHES ET PAPIERS SOUILLÉS



PRODUITS RECYCLABLES

EMBALLAGES EN MÉTAL



BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE



TOUS LES PAPIERS



EMBALLAGES CARTON



VERRE

À JETER AVEC LES ORDURES MÉNAGÈRES



Les vitres cassées, les miroirs



La vaisselle cassée



Les vases



Les pots de fleurs

BOUTEILLES POTS ET BOCAUX SANS COUVERCLES, NI BOUCHONS



Bien vidés, inutile de laver les emballages.

Le petit truc à savoir : Les films, sacs, barquettes et pots en plastique (crème fraîche, yaourt...) ne sont pas recyclables.

QUE DEVIENNENT NOS EMBALLAGES TRIÉS ?

Extrait du rapport Éco Emballages de 2014



50 boîtes de conserve = 1 machine à laver



200 flacons d'entretien = 1 poubelle



6 briques alimentaires = 1 rouleau de papier toilette



27 bouteilles transparentes = 1 pull en laine polaire



650 canettes en alu = 1 cadre de vélo



3 boîtes de céréales = 1 boîte à chaussures



DURANT LA CRISE SANITAIRE, LE CCAS À VOS CÔTÉS...

SOUTIEN AUX AINÉS

Maintien des services

Afin de maintenir le lien social, les agents du CCAS restent mobilisés pendant la crise sanitaire :

- Aide aux courses :

Mise à disposition du réseau de bénévoles.

- Aide aux déplacements :

La navette communale est à votre disposition le mardi toute la journée.

- Portage des repas :

Une équipe du CCAS livre votre repas à domicile quotidiennement sur demande.

- Lien social :

Appels téléphoniques pour rompre l'isolement de tous les aînés inscrits sur le registre canicule.

Colis gourmands

Tous les aînés saint-lysiens âgés de plus de 65 ans bénéficieront d'un colis gourmand offert par la municipalité et le CCAS en remplacement du traditionnel repas des aînés annulé pour raison sanitaire. Des chocolats seront également offerts aux bénéficiaires du portage des repas.

SOUTIEN AUX FAMILLES

Suite à l'annulation du spectacle de Noël offert aux familles, le CCAS offre à chacune d'elles une carte cadeau pour leurs enfants à valoir dans 2 commerces saint-lysiens.

Un colis festif sera offert aux familles. Il sera composé de spécialités travaillées par les boulangers de la commune.

SOUTIEN

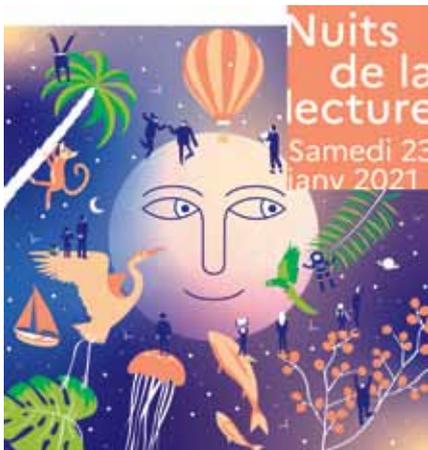
AUX COMMERÇANTS

Les agents du CCAS viennent en renfort de l'accompagnement mis en place par la mairie afin d'aider les commerçants dans leurs démarches administratives d'ordre professionnel ou privé.

BOÎTE À LETTRES

Merci de vérifier que votre nom figure bien sur votre boîte aux lettres. En effet, de nombreux courriers nous reviennent avec la mention « pas de destinataire sur la boîte aux lettres ».

FAITES LE PLEIN DE DÉCOUVERTES !



peinture, photographie, origami, collage, sculpture... Les oeuvres sont à amener à la médiathèque pendant les horaires d'ouverture, jusqu'au 31 janvier.

Les productions seront exposées à la médiathèque du 2 au 28 février 2021. La médiathèque se réserve le droit de sélectionner les oeuvres.

BÉBÉS LECTEURS

Lectures pour les 0-3 ans un mercredi par mois à 10h30. Sur inscription (10 places disponibles). Les dates 2021 : 13/01, 17/02, 31/03, 21/04, 05/05, 02/06.

RACONTE-MOI UNE HISTOIRE ET CONTES BILINGUES

Lectures pour les 3-6 ans un samedi par mois à 10h30. Sur inscription (10 places disponibles). Les dates 2021 : 30/01, 20/02, 13/03, 03/04 (bilingue français-anglais), 22/05 (bilingue français-portugais).

ÉCHANGE GOURMAND

Tous les deux mois, les vendredis à 17h, la médiathèque vous propose de vous retrouver autour d'un goûter et d'un thème pour parler d'oeuvres et d'artistes qui vous ont marqué. Livre, film, chanson, bande dessinée... On échange sur tout et avec tout le monde ! Sur inscription, à partir de 14 ans. Les dates & thèmes 2021 : 12/02 thème « Art », 30/04 thème « Environnement & nature ».

La médiathèque vous propose plusieurs animations, certaines ponctuelles, d'autres que vous retrouverez régulièrement tout au long de l'année.

NUITS DE LA LECTURE

La Nuit de la lecture a été créée en 2017 par le ministère de la Culture pour célébrer le plaisir de lire et démocratiser l'accès à la lecture. Pour cette nouvelle édition, la médiathèque vous propose deux animations le samedi 23 janvier 2021 :

- De 16h à 18h : Chouette on joue ! (Après-midi jeux de société) ;
- À partir de 18h : Soirée lecture, Contes et légendes des 5 continents.

TOUS ARTISTES !

La médiathèque met à l'honneur les artistes qui s'ignorent ! Tout un chacun est invité à déposer à la médiathèque la production artistique de son choix : dessin,



SALON DU LIVRE

Malgré l'annulation de l'édition 2020 du salon du livre, le «Prix de la ville» a été maintenu. Il a été décerné à Sofia Aouine pour son roman «Rhapsodie des oubliés», lors d'une visioconférence qui a eu lieu samedi 21 novembre en mairie, en comité restreint, présidé par Serge Deuilhé, Maire de Saint-Lys.

Les interventions d'auteurs dans les écoles ont également été conservées.

Annabelle Fati, auteure jeunesse, est intervenue dans deux classes à l'école Éric Tabarly, mardi 17 novembre. Amandine Marshall, historienne, archéologue est intervenue au collège, jeudi 19 novembre et à l'école maternelle du Petit Prince, vendredi 20 novembre. Quant à Frédéric Maupomé, auteur jeunesse, il a rencontré les élèves d'une classe du collège Léo Ferré le lundi 7 décembre et Céline Monchoux, auteure jeunesse et adulte, a été accueillie par 4 classes de l'école Éric Tabarly, le vendredi 11 décembre.

EXPOSITION

Du 5 au 30 janvier, la médiathèque propose une exposition de peintures réalisées par l'artiste Stéphanie Catala, intitulée : « Évasion abstraite ».

Venez découvrir ses oeuvres durant les heures d'ouverture au public de la médiathèque.



AIDE D'URGENCE AUX COMMERCES DE PROXIMITÉ

En cette période synonyme de difficultés pour l'ensemble du tissu économique, la commune de Saint-Lys apporte son soutien aux commerçants de proximité. Elle a déployé un dispositif d'aides techniques inédit.



Des commerçants ont pu bénéficier de formations gratuites aux outils numériques

Les commerçants de proximité ont été invités à participer à des réunions d'informations et de travail. Suite à ces échanges, en un temps record, plusieurs outils spécifiques ont été proposés aux commerçants :

- Mise en place d'une cellule d'assistance afin d'accompagner les commerçants de manière personnalisée dans leurs différentes démarches et de leur donner de la visibilité sur les aides exceptionnelles mises en œuvre par l'état, les collectivités et certains organismes ;
- Organisation de deux formations gratuites consacrées aux outils numériques ;
- Campagne de communication à destination des consommateurs sur le thème « J'aime ma ville, j'achète local » ;

– Création d'une plateforme web afin de référencer les commerces installés sur la commune, de valoriser leur activité et d'augmenter leur visibilité.

FORMATIONS AUX OUTILS NUMÉRIQUES

Des consultations ont été réalisées en quelques jours afin de sélectionner les prestataires chargés des formations et de la réalisation du portail numérique dédié aux acteurs locaux.

Les formations se sont déroulées les jeudi 26 et vendredi 27 novembre et ont réuni des commerçants qui se sont familiarisés à l'utilisation des réseaux sociaux afin de promouvoir leur activité (Facebook, Instagram, YouTube...). Ils ont également abordé toutes

les facettes de la création d'un site internet (nom de domaine, hébergement, référencement, administration du site, création de pages, d'articles et de produits pour une boutique en ligne...).

CRÉATION D'UN SITE INTERNET

Les commerçants sont invités par la mairie, à remplir une fiche d'informations sur leur activité afin d'être présents sur le nouveau site internet qui leur est dédié. La démarche est entièrement

gratuite pour les commerçants, la ville en porte l'investissement, tout en permettant une utilisation autonome de chaque commerçant vers sa boutique virtuelle. Ce site vitrine, déployé dans le contexte du confinement, continuera à être développé pour en faire une vraie plate-forme de valorisation des commerçants Saint-Lysiens, avec une intégration en deuxième phase de tous les commerces, producteurs puis les acteurs économiques.

Enfin, si les commerçants le souhaitent il pourra offrir la possibilité d'effectuer des achats en ligne ou orienter les visiteurs vers des sites individuels ou des plateformes nationales.

LA MAISON DES JEUNES, DE LA CULTURE, CENTRE SOCIAL, LIEU RESSOURCE POUR LA FAMILLE, LA JEUNESSE ET L'HABITANT



Sortie en famille à l'asinerie d'Embazac en octobre dernier

La MJC-CS changeant son action à destination des Saint-Lysiens dans un contexte sanitaire, différentes portes permettent de rentrer dans l'association : les ateliers culturels (musiques, danses, théâtre...), le secteur familles (ateliers parents-enfants, CLAS...), le secteur jeunesse (mercredi et vacances au #58, CMJ...) et l'accueil des habitants à L'Escalys.

L'équipe de la MJC-CS est composée de bénévoles et de professionnels de la famille, de la jeunesse, de l'animation et d'intervenants artistiques et culturels. Ces professionnels vous accueillent pour découvrir une activité, vous inscrire aux animations, rechercher une information. La structure fait partie d'un réseau de partenaires et peut être ressource pour vous aider, vous orienter ou vous accompagner.

RESSOURCES POUR LA JEUNESSE : « LES JEUNES ONT DES CHOSES À DIRE ! »

L'espace Jeunes #58 (en face du collège) a pu rouvrir ses portes et accueillir les jeunes le mercredi de 13h à 18h. Ce lieu ressource propose un accompagnement pour donner aux jeunes les moyens de réaliser leur projet. Les initiatives culturelles et

citoyennes des jeunes sont soutenues et valorisées.

Dès la rentrée de janvier, les créneaux du jeudi et du vendredi vont permettre d'accueillir les collégiens de 16h à 18h. L'arrivée récente du nouvel animateur jeunesse favorise le déploiement d'actions diverses à destination des jeunes. Josselin et Rudy sont des professionnels ressources à l'écoute des jeunes âgés de 10 à 18 ans. **Un partenariat éducatif avec le collège Léo Ferré et le lycée Clémence Royer** va permettre d'étendre cette écoute dans le cadre d'interventions régulières au sein des établissements scolaires en 2021.

« Les jeunes ont des choses à dire » et c'est pourquoi les professionnels (accompagnés par Benjamin Santouil, éducateur sportif de la ville) vont à la rencontre des **jeunes âgés de 15 à 18 ans** pour recueillir leur parole. Dans un même élan, les élections du **Conseil Municipal des Jeunes** qui auront lieu en janvier, sont préparées par les jeunes Elus.

RESSOURCES POUR LES FAMILLES : « ÊTRE PARENT, UNE AVENTURE AU QUOTIDIEN ! »

Différents ateliers permettent de partager des moments en famille

ou entre habitants. Des parents se retrouvent chaque mercredi matin de 9h30 à 11h30 (en période scolaire) dans le cadre des **ateliers 0-3 ans**. L'occasion d'échanger et partager une expérience avec son enfant. L'après-midi, les **jeux m'amuse** de 16h à 18h, permettent de découvrir des jeux variés et adaptés pour tous les âges. À partager en famille ou entre amis !

L'espace familles, c'est aussi un lieu ressources pour les enfants (du CP à la 3ème) qui ont besoin d'être soutenus ou accompagnés à un moment de leur scolarité. Les familles sont accompagnées dans le cadre du dispositif **Contrat Local D'accompagnement à la scolarité (CLAS)**. L'équipe propose aux enfants et aux jeunes un accompagnement méthodologique et culturel. Leur mission ? Donner l'envie d'apprendre en s'amusant !

Pour les parents, c'est un appui dans le cadre du suivi de la scolarité de leur enfant.

Le CLAS est en lien avec les établissements scolaires de Saint-Lys.

Toute l'équipe de la Maison des jeunes, de la Culture, Centre Social vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous propose de se retrouver au mois de janvier.



Initiation au graf pour un groupe de jeunes

Les articles des pages 18 à 22 ont été rédigés par des associations. Leurs contenus ne sauraient engager la responsabilité de la commune.

La crise sanitaire a amené la majorité des associations Saint-Lysiennes à annuler ou déprogrammer leurs animations et événements, c'est pourquoi vous ne retrouverez pas dans ce numéro du journal votre rubrique «agenda» habituelle. Suivez l'actualité sur le site internet et le Facebook de la commune.

DES PRESTATIONS À LA CARTE POUR UN SERVICE PERSONNALISÉ !

L'association Entraide Partage Travail est un acteur local dynamique de l'économie sociale et solidaire depuis plus de 30 ans. Elle permet à des personnes en recherche d'emploi de bénéficier de contrats de travail temporaire en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Pour cela, elle s'appuie sur une activité support de « mise à disposition de personnel » auprès d'entreprises, de collectivités, d'associations ou de particuliers.



Mélo die à Petits Pas et pour le Relais d'Assistants Maternelles. Chaque jour des salariées sont en charge de l'entretien des locaux dans le strict respect des règles d'hygiène qu'impose l'accueil d'enfants et le contexte sanitaire lié au Covid19. Des salariés sont

prestations peuvent être occasionnelles, pour un grand nettoyage de printemps comme pour de l'entretien régulier.

Quel que soit le client, l'association gère tout l'aspect administratif : de la déclaration d'embauche à la fiche de paie. Au-delà des prestations effectuées chaque salarié bénéficie d'un accompagnement avec une conseillère en insertion professionnelle. L'objectif étant de permettre un retour à l'emploi durable.

A noter également que les particuliers bénéficient d'une déduction fiscale de 50% selon la réglementation en vigueur.

L'association propose régulièrement des offres d'emploi : aide à domicile, agent d'entretien, jardinier, manutentionnaire...

Permanence à Saint-Lys le mercredi de 9h30 à 11h30 et le vendredi de 10h à 12h au CCAS, 16 rue du 11 novembre. Sur RDV uniquement.

Renseignements au 05 61 86 78 22 ou par mail à contact@entraide-partage.com

Des bureaux, un cabinet médical, ou des parties communes à nettoyer ? Les entreprises et les associations peuvent nous contacter, nous nous occupons de choisir un intervenant et lui établissons un contrat de mise à disposition pour des interventions ponctuelles ou régulières.

Entraide Partage Travail peut également mettre du personnel à disposition de collectivités. C'est notamment le cas à Saint-Lys pour la crèche

également mis à disposition du Conseil Départemental dans plusieurs collèges comme à Fonsorbes ou Fontenilles. Ils sont en charge de l'entretien mais interviennent également en cuisine pour l'aide à la préparation des repas, au service et à la plonge. Ils ont suivi une formation aux normes HACCP.

Enfin, l'association met à disposition auprès des particuliers qui souhaitent déléguer l'entretien de leur maison ou de leur jardin. Là aussi, les

CLUB AYGUEBELLE LES AINÉS DE SAINT-LYS

LOTO DU 8 OCTOBRE DANS LE CADRE DE LA SEMAINE BLEUE

Dans le cadre de la semaine bleue initiée par le CCAS de Saint-Lys, le club Ayguebelle les Aînés de Saint-Lys a organisé son loto de reprise en partenariat avec le CCAS et les Maisons de Retraite de la Commune « Les Rossignols et Maréchal Leclerc », le jeudi 8 octobre à l'espace Gravette.

Une cinquantaine d'adhérents du club et des personnes suivies par le CCAS ainsi que de nombreux résidents des maisons de retraites qui participaient en visio ont vraiment apprécié cette animation ainsi que les nombreux lots préparés par le club.

Tout ceci dans une ambiance sereine et aussi joyeuse, tout en respectant les gestes barrières.

Une bonne bouffée d'oxygène pour tous.

Tous les participants souhaitent que le club renouvelle cette expérience.



Loto organisé à la Gravette dans le cadre de la Semaine bleue

SORTIE À PEYSSIES LE 17 OCTOBRE 2020

Une trentaine d'adhérents se sont retrouvés au restaurant « Du Lac » à Peyssis pour partager un repas préparé par des membres de l'ESAT « LES PINS » (AJH), le samedi 17 octobre 2020.

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, ils ont pu apprécier le repas qui leur a été servi, tout en

respectant les gestes barrières.

L'après-midi s'est déroulé sous un soleil éclatant au bord du lac : certains en ont profité pour se promener, tandis que d'autres jouaient à la pétanque.

Après un long confinement, les participants ont apprécié de se retrouver et de partager ce moment agréable.

DES MAINS POUR LE FAIRE

«Des Mains Pour le faire» reprendra ses ateliers dans les mêmes conditions dès que la situation nous le permettra.

Pour avoir des renseignements, vous pouvez nous joindre aux numéros suivants :

- Annette 06 74 98 94 17
- Claudine 06 38 66 29 73
- Pascale 06 64 81 69 13

ou sur la boîte mail : mainspourlefaire@gmail.com

Nous vous répondrons rapidement.

Vous pouvez aussi consulter notre site internet :

<http://club.quomodo.com/des-mains-pour-le-faire/>

Nous vous accueillerons avec grand plaisir et dans la bonne humeur !!!
Passez de Belles Fêtes de fin d'année et prenez bien soin de vous.



ART, CULTURE & PATRIMOINE

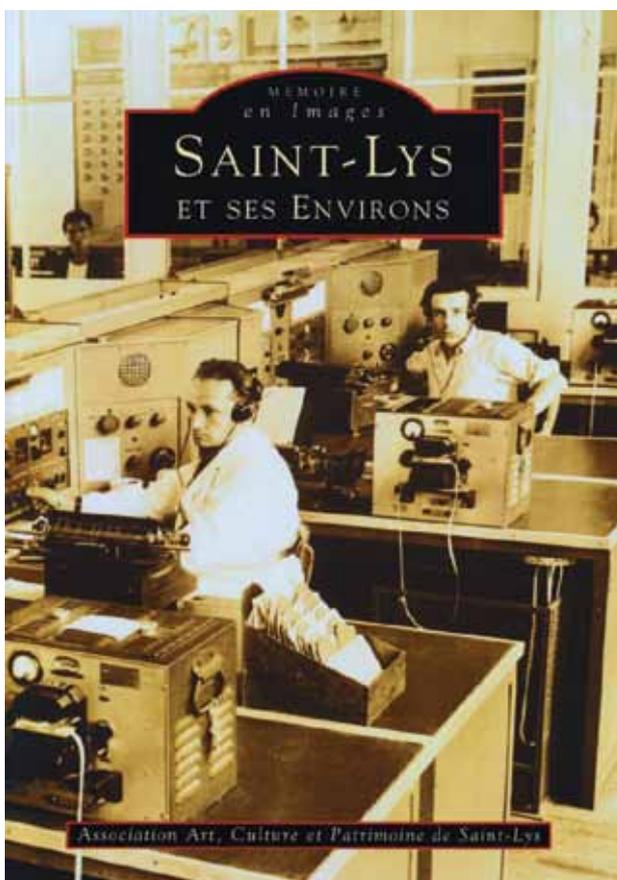
« Mémoire en images, SAINT-LYS et ses environs » :

Ce remarquable ouvrage illustré de 229 photos, évoque la vie depuis le début du 20^e siècle, dans les communes de St-Lys, Bonrepos, Bragayrac, Fonsorbes, Fontenilles, Lamasquère, Saiguède, St-Clar, St-Thomas, Ste-Foy-de-Peyrolières ; il nous décrit et nous montre les vues générales anciennes, les bâtiments et les rues de ces villages.

Ce livre retrace, depuis environ 1900, la vie économique, les moyens de transport, la vie à la campagne, la vie sociale, l'école, la vie sportive, associative et culturelle, à l'aide d'un grand nombre de photos et de cartes postales anciennes.

Un chapitre est consacré au Centre Radiomaritime.

Si vous souhaitez vous procurer ce livre au prix de 18 € 60, vous pouvez contacter J. Poncet (0610268239) ou C. Himbert (0679532222).



«Mémoire en images, SAINT-LYS et ses environs», un livre qui retrace la vie locale depuis le début du 20^e siècle

VOICI NOTRE AGENDA :

.Scrabble : chaque mardi, vendredi et samedi de 13h45 à 18h, jusqu'au 31 août 2021 (renseignements : Lionel Leclercq tél. 07.50.96.41.77).

. Photo : à la salle 7 des Glycines, tous les mercredis semaines paires, de 14h30 à 23h, jusqu'à fin juin 2021.

. Philatélie : à la salle 7 des Glycines, les dimanches 24 janvier et 21 février 2021. Ces réunions sont ouvertes à tous les adhérents ACP et aussi aux personnes qui aimeraient avoir des informations sur notre activité Philatélie.

Achats par notre intermédiaire, de timbres France, Monaco, Andorre, etc...Achats également, à prix réduits, de matériel philatélique, mise à disposition de catalogues, échanges de timbres et conseils

divers de nos experts.

Nous avons également une activité cartophilie un peu en sommeil pour l'instant, et qui ne demande qu'à se développer.

Les réunions ont lieu en général le dernier dimanche du mois dans le bâtiment près du parking des Glycines. N'hésitez pas à nous contacter (J.C Lacaze tél. 0650979811 ou J. Poncet tél 0610268239).

DÉCIBELS !

Ça y est !! Depuis la rentrée de Septembre, notre association Decibels a déménagé au 21 Avenue Marconi 31470 Saint-Lys dans de superbes locaux. Lors du premier confinement nous avons avec succès entretenu le lien avec nos adhérents par le biais de vidéos et de soutien en visio. Nos efforts furent récompensés à la rentrée de septembre avec un fort taux de reinscription, le bouche à oreille a également eu le part belle dans cette rentrée ! Pour le 2^{ème} confinement nous avons assuré avec la majorité des élèves un soutien régulier de leur apprentissage musical. Pour ce qui est des spectacles et animations, c'est la suite des événements qui dicteront le déroulement des choses...

Nous avons également un nouveau site internet www.decibels-musique.fr possibilité de cours à la carte, chant, comédie musicale, guitare et piano.

À bientôt en musique!!

UNE ANNÉE QUI S'ANNONCE COMPLIQUÉE POUR L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Décidément cette pandémie raisonnera plus fort que nos instruments et gagnera sur ce que l'on sait faire de mieux, donner du plaisir et se faire plaisir en jouant de la musique. En effet c'est un remède efficace surtout en cette période délicate.

Nous avons dû annuler notre concert de la Sainte Cecile prévu fin Novembre ainsi que notre loto annuel daté en février.

Les répétitions ont repris en septembre pour subitement s'arrêter fin octobre. Confinement oblige...

Les cours de solfège et d'instru-

ments sont également arrêtés. Les professeurs font ce qu'ils peuvent pour enseigner à distance mais on sait tous que pour les enfants et adolescents c'est très facile de décrocher.

De quoi demain sera fait ? Personne ne sait !

Peut-être pourrons nous faire un concert en Février, en Avril, on l'espère de tout cœur.



AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE SAINT-LYS

Dans un contexte sanitaire particulier, la distribution du traditionnel calendrier des Pompiers a commencé le 15 décembre dernier avec la mise en place d'un protocole particulier.

Les Pompiers disposeront de leur carte professionnelle. Ils ne pourront pas entrer dans les habitations.



MAM «AUX PETITS BONHEURS»

Nous sommes trois assistantes maternelles agréées exerçant dans un cadre calme et chaleureux.

Notre maison est entièrement dédié aux tout petits. Sa superficie est de 110 m² avec un grand espace extérieur.

Nous proposons une amplitude horaire de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Pour tout renseignements, voici nos coordonnées: 2 impasse des palombes - 31470 Saint-Lys

Tel: 05.67.16.58.33 / Mail: mamauxpetitsbonheurs31@yahoo.com.

Au plaisir de vous recevoir.

GROUPE MAJORITAIRE

Nous privilégions le débat démocratique, pas le combat !

En période de crise sanitaire, notre ville démontre sa capacité à créer, innover et surprendre. Ainsi le CCAS, le pôle culturel, les services techniques œuvrent conjointement pour faire vivre la commune, fédérer des moments de solidarité et de partage, illuminer et décorer notre commune. Les saint-lysiens répondent présents. L'équipe majoritaire également. Cela se traduit notamment par une adaptation rapide des services pour assurer la continuité du service public, une aide aux familles avec l'achat de masques pour les enfants, une information au plus près des annonces gouvernementales.

C'est aussi vers les commerces de proximité que nous avons choisi de porter notre effort. Non pas avec des mesures symboliques, mais avec des actions concrètes, en soutien et en concertation avec nos commerçants durement éprouvés cette année, et en vous invitant plus que jamais à acheter local.

Loin de tout esprit partisan ou de querelles politiques, avant même le vote du règlement intérieur et la constitution des commissions communales, nous avons souhaité associer les équipes minoritaires aux délibérations concernant les finances et l'adoption du règlement intérieur. De même que nous les avons sollicités préalablement avant de prendre certaines décisions durant le confinement.

Nous sommes bien sûr très attentifs aux enjeux de dossiers aussi importants que ceux de la distribution de l'eau potable, de la possible construction d'un nouveau collège, ou encore de l'implantation d'une maison de services de proximité. Dommage que pour certains élus de la minorité, ça ne soit l'occasion d'interprétations préjudiciables à un travail constructif, d'attaques personnelles, au lieu de susciter ou provoquer le débat. Accepter par ailleurs que le débat n'a pas forcément pour finalité de se traduire par un affrontement nécessitant un gagnant et un perdant ; Il s'agit avant tout d'une discussion ouverte où chacun s'exprime librement et où tous se respectent. Une opposition se doit d'adopter une attitude constructive, même si elle n'est pas en accord avec l'équipe majoritaire.

De notre côté, nous resterons pragmatiques sur ces questions, élargirons la concertation à chaque fois que nécessaire et vous tiendrons régulièrement informés de l'évolution des projets.

Au nom de l'équipe Saint-Lys Ensemble, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Internet : <http://www.saint-lys-ensemble.com/>

SAINT-LYS EN VIE

«En ces temps très difficiles, nous, élus de Saint-Lys en Vie, sommes, jour après jour, au côté de nos concitoyens qui souffrent jusque dans leur chair de la pandémie Covid19. Unis, solidaires, nous vaincrons cette calamité.

Par ailleurs, très attachés à la liberté d'expression, à la laïcité et à l'oecuménisme, mais d'une fermeté inflexible contre l'intégrisme et le fanatisme, nous apportons tout notre soutien à la communauté éducative dans son ensemble, récemment, au delà de toute parole, si durement éprouvée.

Nous remercions chaleureusement ceux qui luttent, ici comme ailleurs, quotidiennement, parfois jusqu'au bout de leurs forces, contre ces fléaux qui nous touchent jusque dans nos fondements les plus essentiels.

Nous souhaitons donc plus que jamais à Saint-Lys de l'écoute, de la tolérance au delà des querelles égoïstes et stériles. Nos différences, si elles s'expriment avec respect, permettent à chacun de progresser et constituent une véritable richesse.

Nous voulons un pouvoir partagé, qui ne soit pas concentré sur une ou quelques têtes, au fil des élections passées et à venir, bref, une véritable vie démocratique sur la forme, mais surtout dans le fond.

Vous le savez, la situation générale et locale est actuellement très tendue, la crise dévastatrice. Nous devons donc plus que jamais avec courage, fermeté et détermination, tout faire pour enfin permettre à Saint-Lys un développement de vie harmonieux, sur un mode durable au bénéfice de tous.

Que 2021 nous apporte enfin à tous sérénité et joie de vivre retrouvées.

Laurent Pomery et l'équipe de Saint-Lys en Vie

IMAGINE SAINT-LYS

Payer l'eau moins cher ?

Depuis 1951, St-Lys est approvisionné en eau par le Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch (SIECT). Depuis quelques années les problèmes s'enchaînent. Beaucoup de Saint-Lysien.ne.s ont eu des fuites d'eau à cause de surpressions. Certes des efforts ont été faits, mais la facture d'eau a augmenté. Sachez que pour 100 litres d'eau produits par le SIECT, 24 sont perdus dans un réseau qui fuit encore trop.

Des indemnités injustifiées sont distribuées à 5 vice-présidents, dont un est de St-Lys. À Muret, par exemple, il n'y a pas d'indemnité pour ces fonctions.

Beaucoup de communes, à la fois membre du SIECT et du Muretain Agglo, veulent pouvoir se rattacher au SAGE, qui distribue l'eau de Capens à Cugnaux, pour pouvoir réduire la facture des usagers. Le prix de revient est de 2,30 euros le m3 au SIECT contre 1,86 euros au SAGE.

Lors d'un conseil du Muretain Agglo, l'équipe du maire a voté contre ce changement alors qu'une majorité s'est dégagée pour nous permettre de sortir du SIECT. Contrairement à M. S. Deuilhé, nous voulons que les Saint-Lysien.ne.s payent l'eau moins cher.

Toujours pas de maison de santé

Notre commune est devenue un désert médical. En cinq ans le nombre de médecins a chuté. Pourtant, l'ARS vient de labelliser 5 nouveaux projets en Haute-Garonne. Fonsorbes aurait aussi un projet bien avancé. Malgré les promesses de M. le maire, la maison de santé pluridisciplinaire n'est toujours pas une réalité à St-Lys. Il y a urgence !

Commerces en danger

Alors que St-Lys est frappé par le Covid-19, il faut du temps à M. le maire pour soutenir le petit commerce. Nous avons pourtant proposé de prendre un arrêté symbolique de réouverture. Notre bastide perdra son âme sans nos commerçants.

Vos élus d'Imagine St-Lys : Nicolas Rey-Béthbéder, Nicole Dédébat, Jean-Jacques Magnaval, Thierry Andrau et Pascal Valière.

Blog : <http://canarddelaygubelle.over-blog.com> Facebook : <https://www.facebook.com/imaginesaintlys> e-mail : imaginesaintlys@gmail.com

J'aime ma ville

J'achète local



Faites vos courses
dans les commerces de Saint-Lys

Toutes les informations sur :
www.saint-Lys.fr
commerce.saint-lys.fr

